



**HAUTES ÉTUDES  
INTERNATIONALES**

Comprendre. Débattre. Agir.



**GERAC**

Groupe d'études et de recherche  
sur l'Asie contemporaine

## TRAVAUX ET RECHERCHES DU GÉRAC

*Working paper*

La stratégie économique du  
Québec en Chine

**Mathilde Gauquelin**

Auxiliaire de recherche, Université Laval, Québec, Canada

**Mathilde Gauquelin** est candidate à la maîtrise en études internationales à l'Université Laval et a été auxiliaire de recherche pour le Groupe d'études et de recherche sur l'Asie contemporaine de l'Université Laval de 2013 à 2015. Elle est depuis 2015 auxiliaire de recherche en droit international économique et effectue présentement son stage de fin de maîtrise à Affaires mondiales Canada. Elle s'intéresse particulièrement au droit international économique, et notamment à la coordination et à la mise en œuvre des accords commerciaux ainsi qu'au règlement des différends dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce.

[mathilde.gauquelin.1@ulaval.ca](mailto:mathilde.gauquelin.1@ulaval.ca)

Ce travail a été supervisé par monsieur Gérard Hervouet, professeur au département de science politique et directeur du Groupe d'étude et de recherches sur l'Asie contemporaine (GÉRAC) de l'Institut québécois des hautes études internationales (HEI) à l'Université Laval.

*Ce document peut faire l'objet, après l'approbation par la direction du GÉRAC, d'une publication dans un ouvrage ou une revue. Tous les travaux et recherches du GÉRAC n'engagent que leurs auteurs et ne sont en aucune façon le reflet d'une politique ou d'une perspective privilégiée par le GÉRAC et par l'Institut québécois des hautes études internationales.*

*Il convient de citer le document de la façon suivante :*

*Mathilde Gauquelin, « La stratégie économique du Québec en Chine », [https://www.gerac.hei.ulaval.ca/sites/gerac.hei.ulaval.ca/files/mathilde\\_gauquelin.pdf](https://www.gerac.hei.ulaval.ca/sites/gerac.hei.ulaval.ca/files/mathilde_gauquelin.pdf), page.*

# LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC EN CHINE

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction .....	1
1. Perspective historique.....	2
1.1 Politique commerciale chinoise avant 1978 .....	3
1.2 Ouverture économique à partir de 1978 .....	5
1.3 Accession à l'Organisation mondiale du commerce en 2001.....	6
2. Stratégie québécoise en Chine.....	7
2.1 Intérêts actuels du Québec en Chine .....	8
2.2 Coopération Québec-Chine .....	13
2.2.1 Missions québécoises en Chine .....	13
2.2.2 Ententes de coopération.....	16
2.3 Réconciliation des différences entre le Québec et la Chine .....	18
3. La stratégie québécoise dans le cadre canadien et mondial.....	20
Conclusion.....	21
Bibliographie .....	23

## Introduction

La Chine et le Québec semblent être des entités politiques diamétralement opposées. En effet, l'on note d'abord des différences incontournables à propos de leur structure et fonctionnement politiques. Alors que l'un est un État souverain caractérisé par l'existence d'un parti politique unique, l'autre constitue une entité fédérée évoluant dans le cadre d'un État fédéral dont les représentants sont élus parmi plusieurs partis. Sur le plan économique, la Chine a connu jusqu'à 2012 un taux de croissance économique d'en moyenne 10 %<sup>1</sup>, un pourcentage énorme et complètement opposé à la situation du Québec, qui cherchait des façons de redynamiser et développer ses échanges avec l'international. Ces différences sont exacerbées par l'écart culturel et linguistique qui existe entre les deux entités, la relation entre la Chine et l'Occident étant en effet souvent définie comme une relation « binaire » dont les caractéristiques culturelles sont en opposition et distanciation totales<sup>2</sup>.

Cependant, dans le cadre des relations internationales actuelles, il n'en demeure pas moins que le Québec et la Chine interagissent, tant sur le plan politique qu'économique. En 2014, le Québec exportait ainsi des biens en Chine pour une valeur totale d'environ 2,8 milliards de dollars canadiens, alors que ses importations depuis la Chine atteignaient un total de 9,7 milliards de dollars<sup>3</sup>. En matière de biens, la Chine est ainsi le deuxième partenaire commercial du Québec<sup>4</sup>. Le Québec envoie par ailleurs régulièrement des missions visant à faire la promotion de secteurs spécifiques d'activité en Chine, et une mission économique d'envergure importante dirigée par le

---

<sup>1</sup> Carl MINZNER, 2015, « China After the Reform Era », *Journal of Democracy*, vol. 26, n° 3 : 129-143 à la p. 137.

<sup>2</sup> Tim SUMMERS, 2015, « Society and Politics in China Today », *International Affairs*, vol. 91, n° 5 : 1151-1160 à la p. 1157.

<sup>3</sup> EXPORT QUÉBEC, juin 2015, « Pays et territoires / Asie », *Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations*. Consulté en ligne : <[http://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/exporter/pays-et-territoires/page/etudes-et-analyses-10515/?tx\\_igaffichagepages\\_pi1\[mode\]=single&tx\\_igaffichagepages\\_pi1\[backPid\]=65&tx\\_igaffichagepages\\_pi1\[parentPid\]=10479&no\\_cache=1&region=Chine](http://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/exporter/pays-et-territoires/page/etudes-et-analyses-10515/?tx_igaffichagepages_pi1[mode]=single&tx_igaffichagepages_pi1[backPid]=65&tx_igaffichagepages_pi1[parentPid]=10479&no_cache=1&region=Chine)>.

<sup>4</sup> MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INNOVATION ET DES EXPORTATIONS, juillet 2014, « Calepin du commerce extérieur du Québec » (juillet 2014), *Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations*. Consulté en ligne : <[http://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/publications/etudes\\_statistiques/echanges\\_exterieurs/calepin\\_exterieur.pdf](http://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/publications/etudes_statistiques/echanges_exterieurs/calepin_exterieur.pdf)>.

premier ministre Philippe Couillard a eu lieu en octobre 2014<sup>5</sup>. Vu l'importance de la Chine sur l'échiquier mondial en général et dans l'économie du Québec en particulier, il est ainsi intéressant de se pencher sur la nature de la relation sino-québécoise et, du point de vue québécois, de voir si une stratégie particulière est éventuellement privilégiée pour le maintien et le développement de cette relation.

Dans ce contexte, un retour historique sur l'évolution parallèle de la Chine et du Québec permettra ensuite de mieux identifier et comprendre les intérêts actuels du Québec en Chine, les domaines centraux de leur coopération et les relations politiques qui caractérisent les deux entités. Pour obtenir une vue d'ensemble de la situation, il sera finalement incontournable de se questionner sur la façon dont la stratégie québécoise s'inscrit dans la stratégie canadienne ainsi que dans le contexte mondial actuel. Il est par ailleurs important de souligner que ce bref document ne prétend pas être exhaustif. Bien des aspects de cette relation Chine-Québec pourraient encore être mentionnés. Nous n'avons pas, par exemple, évoqué les ressources gouvernementales investies dans cette relation et leur évolution dans le temps, ou encore les relations privilégiées entre certaines villes, provinces ou régions chinoises et québécoises.

## 1. Perspective historique

La Chine a cela de particulier qu'elle est demeurée un mystère pour l'Occident jusqu'à relativement récemment. Les stéréotypes abordés par Jean-Jacques Matignon dans son classique « La Chine hermétique : Superstitions, crime et misère<sup>6</sup> », publié pour la première fois en 1898, sont ainsi si romancés et étrangers que le saut jusqu'à la Chine d'un siècle plus tard, industrialisée et moderne, est difficile à appréhender. Au cours du vingtième siècle, les relations économiques chinoises avec l'étranger ont pourtant évolué progressivement vers une ouverture de plus en plus importante, avec comme point culminant l'accession de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en décembre 2001. Depuis, la place occupée la Chine sur l'échiquier

---

<sup>5</sup> Jocelyne RICHER, 13 août 2014, « La première mission économique de Couillard aura lieu en Chine en octobre », *Le Devoir*. Consulté en ligne : Le Devoir <<http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/415754/la-premiere-mission-economique-de-couillard-aura-lieu-en-chine-en-octobre>>.

<sup>6</sup> Jean-Jacques MATIGNON, 1936, *La Chine hermétique : Superstitions, crime et misère*, Paris, Librairie Geuthner.

mondiale augmente de façon exponentielle, et s'accompagne d'un renforcement de l'intérêt du Québec pour le maintien de relations avec cet État.

### 1.1 Politique commerciale chinoise avant 1978

Cette progression logique de la politique commerciale chinoise trouve d'abord racine dans la défaite de la Chine aux deux guerres de l'opium, au milieu du dix-neuvième siècle. La Chine avait alors été forcée de passer de son système traditionnel de tribut, dans le cadre duquel les États avoisinants payaient un tribut afin d'avoir accès au marché chinois, vers un système de traités qui accordait d'importants pouvoirs extraterritoriaux aux puissances étrangères en territoire chinois<sup>7</sup>. Il a par la suite fallu attendre les années 1940 pour constater une réponse à ces traités inégaux, alors que la Chine a d'abord repris le contrôle de ses tarifs douaniers<sup>8</sup> ainsi que les pouvoirs possédés par les puissances étrangères<sup>9</sup>. Ces actions s'inscrivaient au tout début d'un premier tournant économique majeur pour la Chine, mais qui menait alors vers une fermeture plutôt qu'une ouverture.

En effet, dès la proclamation de la République populaire de Chine en 1949 et en partie en réaction aux traités inégaux en vigueur pendant le siècle précédent, la Chine de Mao s'est tournée vers une politique de substitution à l'importation dans un but d'autosuffisance<sup>10</sup>. Ainsi, jusqu'en 1977, la Chine affirmait : « *We have never allowed, nor will we ever allow, foreign capital to invest in our country [...]. We never did, nor will we ever, embark on joint ventures with foreign capitalists*<sup>11</sup>. » Concrètement, cette politique protectionniste s'est traduite, entre autres, par un régime strict de certificats d'importation et d'exportation, le contrôle des changes et, surtout, une obligation d'autorisation préalable pour les entreprises voulant participer au commerce

---

<sup>7</sup> Hui FENG, 2005, *The Politics of China's Accession to the World Trade Organization : The Dragon Goes Global*, New York, Routledge à la p. 41.

<sup>8</sup> *Ibid.* à la p. 41.

<sup>9</sup> Dong WANG, 2003, « The Discourse of Unequal Treaties in Modern China », *Pacific Affairs*, vol. 76, n° 3 : 399-425 à la p. 399.

<sup>10</sup> Hui FENG, *op. cit.* à la p. 41.

<sup>11</sup> Terry CANNON, 1984, « China's Open Door », *Third World Quarterly*, vol. 6, n° 3 : 717-732 à la p. 724.

international<sup>12</sup>. Or, le nombre et la nature des entreprises autorisées étant extrêmement limités, cette dernière règle signifiait que les relations économiques de la Chine avec l'étranger n'étaient pas basées sur un réel intérêt commercial : « *As a result of government control of foreign trade, imports and exports did not reflect the supply and demand of China's domestic market [...]. The entire foreign trade system was built on a centrally-planned economy rather than a market-oriented economy*<sup>13</sup>. » De façon générale, entre 1949 et 1974, le volume du commerce dans le produit national brut chinois n'a jamais atteint plus de 4 %, montrant bien l'existence d'obstacles aux opérations dans ce domaine.

Les échanges commerciaux avec l'Ouest pendant cette période existaient néanmoins, à plus forte raison après la rupture des relations entre la Chine et l'Union soviétique en 1960<sup>14</sup>. Au fil des années 1960-1970, les échanges entre la Chine et les États occidentaux ont ainsi augmenté à une vitesse importante, alors que les échanges avec l'Union soviétique étaient en chute libre<sup>15</sup>. En 1973, le Canada était ainsi le sixième partenaire le plus important de la Chine, la valeur totale du commerce entre les deux États atteignant 409 M\$ US<sup>16</sup>. Il est également important de constater que, vers la fin de cette période, la Chine importait nettement plus de produits du Canada qu'elle n'y exportait ses propres produits. De fait, en 1974, la valeur des importations chinoises du Canada s'élevait à 513 M\$ US, alors que les exportations chinoises au Canada n'équivalaient qu'à 62 M\$ US<sup>17</sup>. Ce déséquilibre s'explique en grande partie par la nécessité pour la Chine d'importer une quantité importante de céréales afin de répondre à la demande nationale<sup>18</sup>.

---

<sup>12</sup> Kui Hua WANG, 1996, « The Emergence of China's Foreign Trade Law and its Impact on Sino-Australian Trade », *Australian Business Law Review* vol. 24, n° 5 : 359-374 à la p. 360.

<sup>13</sup> *Ibid.* à la p. 360.

<sup>14</sup> Clem TISDELL, 2013, « Economic Self-Reliance and China's Development : Changing Perspectives », *International Journal of Development Issues*, vol. 12, n° 3 : 239-252 à la p. 239.

<sup>15</sup> Gene T. HSIAO, 1977, *The Foreign Trade of China : Policy, Law, and Practice*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press à la p. 13.

<sup>16</sup> *Ibid.* à la p. 15.

<sup>17</sup> *Ibid.* à la p. 16.

<sup>18</sup> *Ibid.* à la p. 13.

## 1.2 Ouverture économique à partir de 1978

Il a cependant fallu attendre la mort de Mao, en 1976, pour que la transformation de la Chine en pays exportateur ne commence. Au début des années 1970, la Chine avait déjà amorcé la normalisation de ses rapports avec l’Ouest, en plus de redevenir membre de l’Organisation des Nations Unies (ONU) en 1971<sup>19</sup>. Parallèlement, à l’interne, la révolution culturelle avait entraîné des problèmes sociaux et politiques qui ont eu des répercussions directes sur l’économie chinoise. Mais, surtout, force a été de constater que le système de planification centrale privilégié jusqu’en 1976 faisait obstacle plutôt que favorisait le développement économique : « *While rigid control of the central state had helped maintain national security and social stability, it left little room for local initiative and individual creativity to play a role in economic development*<sup>20</sup>. » La décision de la Chine en 1978 de privilégier une participation active sur les marchés internationaux et d’ouvrir son secteur économique à l’étranger a eu des effets presque immédiats : dès 1985, la valeur du commerce international dans le produit national brut chinois était passée à 15 %, contre une moyenne de 4 % au début des années 1970<sup>21</sup>. Plus particulièrement, la part des exportations chinoises dans son produit intérieur brut a connu une augmentation fulgurante dès l’adoption de la politique de la porte ouverte<sup>22</sup>. Ainsi, par le biais d’une combinaison de protection des importations et de promotion des exportations, la Chine est peu à peu devenue un joueur incontournable sur la scène économique mondiale. Alors qu’en 1980, elle fournissait 0,9 % des exportations mondiales, ce pourcentage avait grimpé jusqu’à 3,9 %, soit une augmentation considérable<sup>23</sup>.

Simultanément, les exportations du Québec sont également en hausse dans l’ensemble du monde, mais les exportations québécoises vers l’Asie passent de 5,3 %

---

<sup>19</sup> Michael FULLILOVE, 2011, « China and the United Nations : The Stakeholder Spectrum », *The Washington Quarterly*, vol. 34, n° 3 : 63-85 à la p. 67.

<sup>20</sup> George C.S. LIN, 1999, « State Policy and Spatial Restructuring in Post-reform China, 1978-95 », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 23, n° 4 : 670-696 à la p. 675.

<sup>21</sup> Guocang HUAN, 1986, « China’s Open-Door Policy, 1978-1984 », *Journal of International Affairs*, vol. 39, n° 2 : 1-18 à la p. 1.

<sup>22</sup> Hui FENG, *op. cit.* à la p. 48.

<sup>23</sup> *Ibid.* à la p. 50.



en 1988 à 2,5 % en 2000<sup>24</sup>. Une tendance indiquant un commerce accru entre le Québec et la Chine se dessine pendant cette période : alors que la valeur totale des exportations québécoises en Asie diminue, les exportations vers la Chine spécifiquement croissent de 10,7 %<sup>25</sup>. Les exportations s'effectuent de plus en plus dans des secteurs liés à la technologie, avec en tête le matériel aéronautique et le matériel électrique et électronique. Au contraire, les produits semi-finis sont de moins en moins exportés. La même tendance se répète lorsqu'il s'agit des importations canadiennes en provenance de Chine. En hausse encore plus marquée, ce sont des biens électroniques qui sont de plus en plus importés, alors que la proportion de biens de consommation traditionnels diminue<sup>26</sup>. Au début des années 2000, il est donc possible d'observer une modernisation certaine de la nature du commerce Québec-Chine.

### 1.3 Accession à l'Organisation mondiale du commerce en 2001

La dernière période dans l'évolution de la politique commerciale chinoise commence en 2001, avec le changement net que constitue l'accession de la Chine à l'OMC. Après des négociations bilatérales difficiles avec certains États en ce qui concerne les conditions spécifiques d'accès au marché, la Chine a finalement rejoint l'organisation, s'engageant à réduire de façon majeure ses tarifs douaniers et ses barrières non-tarifaires dans les trois années suivant son accession<sup>27</sup>. De plus, l'accession de la Chine est survenue alors que la réduction graduelle des tarifs sur les textiles, prévue par l'Accord relatif aux textiles et aux vêtements, battait son plein. Le but d'élimination totale des tarifs sur ces produits a été atteint en 2005<sup>28</sup>, décuplant ainsi les possibilités d'exportation de la Chine offertes par son accession à l'OMC.

---

<sup>24</sup> INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 3<sup>e</sup> trimestre 2001, « Commerce international des marchandises du Québec », *Institut de la statistique du Québec*. Consulté en ligne :

<<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/commerce-exterieur/bulletins/comint-vol02-no3.pdf>>.

<sup>25</sup> *Ibid.*

<sup>26</sup> *Ibid.*

<sup>27</sup> Jeffrey L. GERTLER, 2010, « What China's WTO Accession is All About », dans Deepak BHATTASALI, Shantong LI et Will MARTIN (dir.), *China and the WTO : Accession, Policy Reform, and Poverty Reduction Strategies*, Washington, Banque mondiale : 21-28 à la p. 25.

<sup>28</sup> ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE, 2015, « Les textiles », *Organisation mondiale du commerce*. Consulté en ligne : <[https://www.wto.org/french/tratop\\_f/texti\\_f/texti\\_f.htm](https://www.wto.org/french/tratop_f/texti_f/texti_f.htm)>.

Alors que les exportations de la Chine étaient déjà en hausse même avant 2001, cette combinaison de facteurs permet de façon nette de confirmer la tendance, la Chine se positionnant alors comme le producteur dominant de biens manufacturiers sur l'échiquier mondial :

*Joining the WTOJ has allowed China to maximize its comparative advantage in labour-intensive manufacture goods. On the other hand, it has facilitated industrialized countries such as the U.S. and Canada to increase their strength in technology and knowledge-intensive and resource-based industries, and gradually move out of labour-intensive activities<sup>29</sup>.*

Les échanges Québec-Chine ont continué à s'intensifier depuis. Alors que les importations québécoises provenant du reste de l'Asie sont demeurées stables depuis 2000, les importations depuis la Chine ont augmenté chaque année sauf en 2009, lors de la crise économique mondiale (voir figure 1). Au vu de cette tendance à la hausse, l'importance stratégique de la Chine pour le Québec ne fait aucun doute.

## 2. Stratégie québécoise en Chine

Ainsi, l'importance économique de la Chine pour le Québec ne fait aucun doute. Alors que le commerce entre les deux entités politiques continue d'augmenter, il faut cependant se demander quels intérêts stratégiques le Québec peut ou doit privilégier dans sa relation avec la Chine, particulièrement en comparaison avec ses autres partenaires commerciaux. Une vision claire de ces objectifs permettra alors de tirer de meilleures conclusions sur les moyens à la disposition du Québec pour favoriser leur réalisation, ainsi que de jeter la lumière sur les initiatives de coopération qui le lient présentement à la Chine. Finalement, une analyse des différences politiques et idéologies entre les deux entités permettra d'identifier des enjeux susceptibles de poser problème dans la continuation de la relation sino-québécoise.

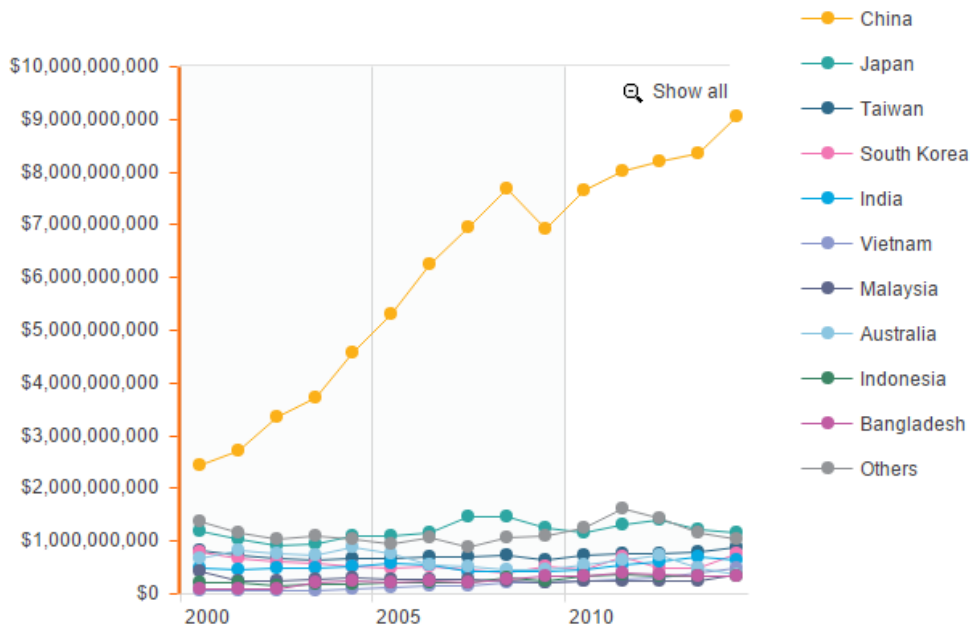
---

<sup>29</sup> Madanmohan GHOSH et Someshwar RAO, 2010, « Chinese Accession to the WTO : Economic Implications for China, Other Asian and North American Countries », *Journal of Policy Modeling*, vol. 32, n° 3 : 389-398 à la p. 390.

**Figure 1 : Importations québécoises en provenance d'Asie (2014)<sup>30</sup>**

## Quebec

Imports from Asia, Top 10 Countries (Based on 2014)



### 2.1 Intérêts actuels du Québec en Chine

Le Québec se retrouve ainsi dans une position délicate par rapport à la Chine, puisque cet État représente la deuxième destination en importance des exportations québécoises, et la première en Asie<sup>31</sup>. Du côté des importations, la Chine est aussi le deuxième fournisseur du Québec<sup>32</sup>. Cependant, les exportations du Québec en Chine, à une valeur de 2,743 G\$ en 2014, sont bien inférieures aux importations du Québec

<sup>30</sup> FACTEUR ASIE, 2014, « Quebec Imports from Asia, Top 10 Countries », *Facteur Asie*. Consulté en ligne : <<https://theasiafactor.ca/qc>>.

<sup>31</sup> MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INNOVATION ET DES EXPORTATIONS, 11 novembre 2015, « Note sur l'économie et le commerce : la Chine », *Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations*. Consulté en ligne : <[https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents\\_soutien/exportation/notes\\_economie/note\\_economie\\_chine.pdf](https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents_soutien/exportation/notes_economie/note_economie_chine.pdf)>.

<sup>32</sup> *Ibid.*

depuis la Chine, d'une valeur de 9,068 G\$<sup>33</sup>. De plus, ni le Québec ni le Canada ne figurent parmi les partenaires commerciaux les plus importants de la Chine. Si cette situation ne peut pas être qualifiée de dépendance en tant que tel, puisque le Québec conserve la possibilité d'intensifier ses échanges commerciaux avec d'autres États, quoiqu'à un prix indéterminé, force est de constater que le Québec a plus besoin de la Chine que le contraire. Pourtant, le Québec, dans son Plan de développement du commerce extérieur 2013-2017, identifie lui-même la nécessité de travailler à mieux asseoir sa position sur les marchés chinois : « La valeur des exportations québécoises à destination de la Chine a plus que quadruplé au cours des dix dernières années [...]. Le Québec doit néanmoins mieux s'y positionner alors que la concurrence pour l'accès au marché chinois est féroce<sup>34</sup>. » Le Québec doit également composer avec un enjeu supplémentaire, soit son positionnement par rapport aux autres provinces canadiennes. En effet, en 2014, 4,3 % de ses exportations totales étaient destinées à la Chine, alors que la moyenne canadienne s'élevait à 5,6 %<sup>35</sup>.

Ainsi, il semble que le gouvernement québécois considère que l'accroissement de son importance dans le commerce chinois est essentiel afin d'atteindre une position intéressante dans le commerce mondial. L'atteinte de cet objectif mènerait à un phénomène intéressant, car l'intensification de la relation inégale qui existe entre les deux entités permettrait pourtant de réduire la dépendance du Québec vis-à-vis son premier partenaire, soit les États-Unis. Dans son Plan de développement, le Québec mentionne également à titre d'information que « la Chine deviendra bientôt la première économie mondiale<sup>36</sup>. » Cette affirmation en dit long sur la motivation du Québec à intensifier ses exportations en Chine. En effet, le Québec semble adhérer à l'opinion de

---

<sup>33</sup>FACTEUR ASIE, *op. cit.* à la note 30 ; FACTEUR ASIE, 2014, « Quebec Exports from Asia, Top 10 Countries », *Facteur Asie*. Consulté en ligne : <<https://theasiafactor.ca/qc>>.

<sup>34</sup>MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE, 2013, « Plan de développement du commerce extérieur 2013-2017 », *Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations*. Consulté en ligne :

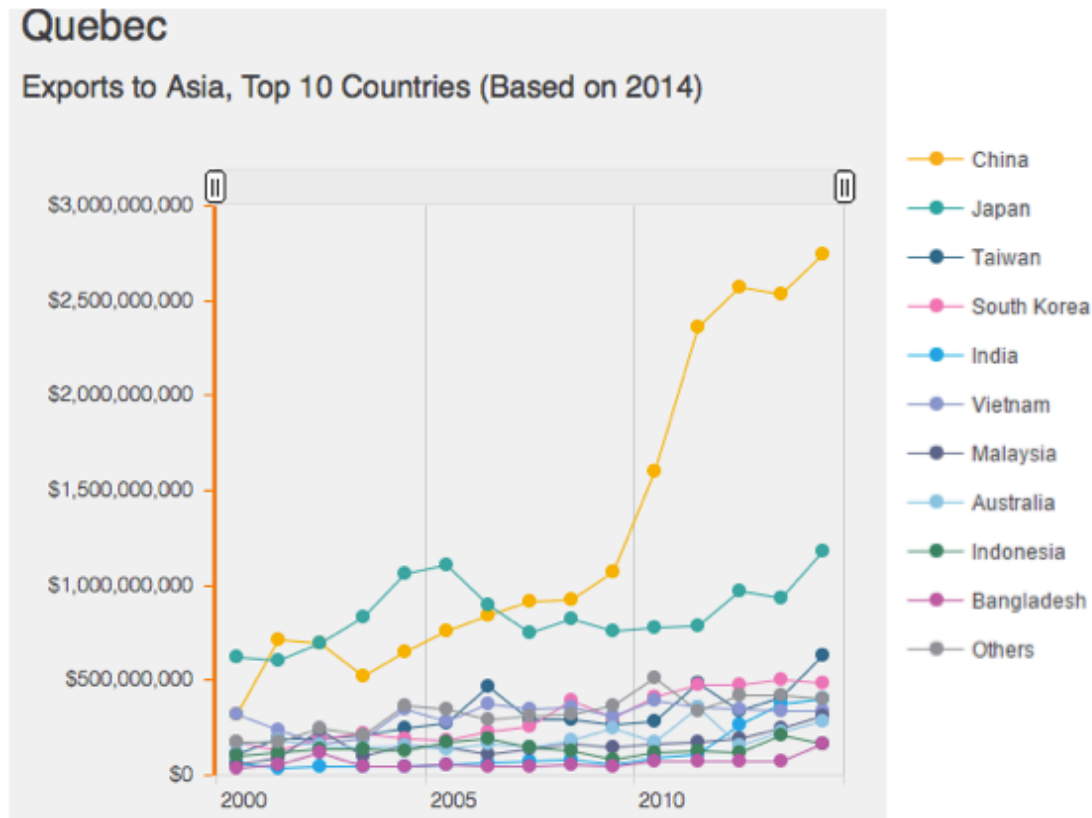
<<http://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/publications/administratives/politiques/PDCE.pdf>>.

<sup>35</sup>Charles-Louis LABRECQUE, 31 octobre 2014, « Retour sur la mission du Québec en Chine », *Fondation Asie-Pacifique*. Consulté en ligne : <<https://www.asiapacific.ca/blog/retour-sur-la-mission-du-quebec-en-chine>>.

<sup>36</sup>MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE, *op. cit.* à la note 34.

plusieurs selon laquelle une transition vers les puissances mondiales émergentes, la Chine en tête, a commencé à s'opérer.

**Figure 2 : Exportations québécoises vers l'Asie (2014)<sup>37</sup>**



Certains éléments empêchant le Québec d'atteindre ce but existent cependant à l'intérieur même de la province. En effet, avant même que les compagnies québécoises ne tentent de percer le marché chinois, il faut les convaincre d'orienter leurs opérations dans cette direction. Il est donc important que le Québec identifie comme une priorité le fait « [d']adopter une approche régionale par la promotion, auprès des entreprises québécoises, du haut potentiel de certaines régions à forte croissance économique en Chine ou en Inde<sup>38</sup>. » Une communication, par exemple par le biais de sensibilisation ou d'incitatifs économiques, doit donc s'effectuer entre le gouvernement et les

<sup>37</sup> FACTEUR ASIE, *op. cit.* à la note 33.

<sup>38</sup> MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE, *op. cit.* à la note 34.

entreprises privées afin que la stratégie du Québec puisse se réaliser. La nécessité de passer par ce premier niveau d'action illustre bien la distance culturelle et géographique qui existe entre le Québec et la Chine, particulièrement en comparaison avec les États-Unis avec qui le commerce s'est développé de façon beaucoup plus naturelle. Le Québec identifie d'ailleurs également le besoin de « préparer les exportateurs à la complexité des marchés asiatiques, en les soutenant notamment dans leurs démarches de certification et de normalisation<sup>39</sup>. » Ainsi, une entrée réussie sur les marchés chinois nécessite l'investissement de ressources supplémentaires ainsi qu'une volonté d'adaptation à un milieu d'affaires différent de ceux de l'Occident<sup>40</sup>.

De plus, bien que les exportations québécoises dans le domaine aéronautique soient particulièrement importantes (en 2014, 412 des 534 M\$ d'exportations canadiennes dans le secteur aéronautique provenaient du Québec<sup>41</sup>), il est important de se rappeler que ce sont les exportations de minerai de fer qui dominent le tableau des exportations québécoises en Chine. En effet, en 2014, elles représentaient plus du double de celles du secteur aéronautique<sup>42</sup>. Dans ce contexte, le minerai de fer représente un bien très stratégique pour le Québec, qui doit surveiller de près les variations liées à ce produit sur le marché chinois. Par exemple, le ralentissement du rythme de croissance chinois à l'été 2015 a provoqué une baisse de la demande de matières premières, et donc une diminution du prix du fer qui a nui aux exportateurs québécois<sup>43</sup>. Depuis 2013, le prix du fer a ainsi baissé de 66 %<sup>44</sup>.

Le Québec devra donc adapter sa stratégie d'exportation, mais également sa stratégie de développement économique. En effet, le Plan Nord mis en place par le

---

<sup>39</sup> *Ibid.*

<sup>40</sup> Steven T. TAYLOR, 2006, « The China Syndrome : Obstacles Stand in the Way of Opportunities », *Of Counsel*, vol. 25, n° 3 : 3-4 à la p. 3.

<sup>41</sup> FACTEUR ASIE, 2014, « Compare Data : Quebec Exports to Chine, Top 10 Products and Canada Exports to China, Top 10 Products », *Facteur Asie*. Consulté en ligne : <<https://theasiafactor.ca/qc>>.

<sup>42</sup> *Ibid.*

<sup>43</sup> Louis GARNEAU, 8 juillet 2015, « Le prix du fer emporté par la glissade de la bourse chinoise », *Radio-Canada*. Consulté en ligne : <<http://ici.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2015/07/08/004-prix-fer-baisse-cote-nord.shtml>>.

<sup>44</sup> René VÉZINA, 6 mars 2015, « La Chine ralentit, le Plan Nord en pâté », *Les Affaires*. Consulté en ligne : <<http://www.lesaffaires.com/blogues/rene-vezina/blogue-la-chine-ralentit-le-plan-nord-en-pate/576874>>.

gouvernement provincial misait fortement sur l'implication de compagnies chinoises dans l'exploitation des ressources naturelles dans le nord du Québec. La mission du premier ministre Philippe Couillard en Chine en octobre 2014 visait d'ailleurs à faire la promotion du programme auprès des officiels et entreprises chinois<sup>45</sup>. Le premier ministre chinois, Li Keqiang, a par contre affirmé que la Chine miserait dans un futur rapproché « sur la consommation et les services, les “nouveaux moteurs de relance”, plutôt que sur les grands travaux d'infrastructure<sup>46</sup>. » Alors que le Plan Nord constituait une partie centrale de la stratégie économique du Québec pour les années à venir, le ralentissement de la croissance chinoise lui porte un sérieux coup. Bien que la situation ne soit pas catastrophique, elle peut représenter un signal d'avertissement pour le Québec. Celui-ci pourrait donc être incité à développer des relations avec d'autres partenaires dans la réalisation du Plan Nord, ou encore à diversifier les secteurs économiques sur lesquels il base sa stratégie de développement.

En dehors des questions commerciales, le Québec a aussi intérêt à maintenir des relations sur le plan politique avec la Chine. Malgré son statut d'entité fédérée, il possède d'ailleurs déjà deux bureaux en Chine, soit à Shanghai et à Pékin. Le Plan stratégique 2014-2018 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie prévoit ainsi l'orientation diplomatique que le Québec doit adopter afin, entre autres, d'assurer son positionnement stratégique sur la scène internationale. Il est toutefois intéressant de constater que, même en ce qui concerne la diplomatie, les objectifs politiques que se fixe le Québec visent principalement à assurer sa compétitivité sur le plan commercial. Cette observation est confirmée par le Plan de développement du commerce extérieur 2013-2017, quant à lui issu du ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations. En effet, on y remarque que :

[d]ans certains marchés, notamment ceux du BRIC et de l'Afrique francophone, l'État est un acteur de l'échiquier économique et les relations politiques et institutionnelles facilitent le développement des affaires. Dans de tels contextes, la capacité d'un interlocuteur de

---

<sup>45</sup> PRESSE CANADIENNE, 24 octobre 2014, « Philippe Couillard vendra le Plan Nord en Chine », *Radio-Canada*. Consulté en ligne : <<http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/economie/2014/10/24/002-couillard-chine-plan-nord.shtml>>.

<sup>46</sup> René VÉZINA, *op. cit.*

traiter à la fois de relations politiques et économiques lui confère un plus grand pouvoir d'agir<sup>47</sup>.

Ainsi donc, il semble que la coopération politique est considérée comme un levier permettant d'asseoir la place des exportateurs québécois sur les marchés chinois. Le fait de maintenir un contact politique avec la Chine permettrait donc au Québec de se faire connaître comme un partenaire pertinent et coopératif. À ce titre, la nomination de Jean-François Lépine comme représentant du Québec en Chine en août 2015 a d'ailleurs pour but avoué « [d']accroître l'impact de [la présence québécoise] en Chine<sup>48</sup>. » En combinaison avec l'ouverture prochaine d'une nouvelle antenne du Québec au Shandong, il est donc aisé de constater la volonté du Québec d'accroître ses relations politiques avec la Chine et d'ainsi favoriser l'intensification des relations économiques entre les deux entités politiques.

## 2.2 Coopération Québec-Chine

Dans cette optique, il est intéressant d'analyser les moyens concrets privilégiés par le Québec pour améliorer son positionnement stratégique et se démarquer en Chine. Alors que les communications des divers ministères québécois laissent entendre que la toute première priorité repose dans le développement des relations commerciales, les moyens choisis pour atteindre ce but ne constituent pourtant pas des mesures directement économiques. De fait, depuis 2014, l'accent est particulièrement mis sur la réalisation de missions du Québec en Chine, de même que sur la continuation des ententes sino-québécoises de coopération.

### 2.2.1 Missions québécoises en Chine

Mentionnée précédemment, la mission menée par Philippe Couillard en Chine en octobre 2014 constituait ainsi la « première visite d'un premier ministre québécois

---

<sup>47</sup> MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE, *op. cit.*

<sup>48</sup> MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE, 25 août 2015, « Jean-François Lépine nommé représentant officiel du Québec en Chine », *Ministère des Relations internationales et de la Francophonie*. Consulté en ligne : <[http://www.mrif.gouv.qc.ca/fr/salle-de-presse/communiqués/2015/2015\\_08\\_25](http://www.mrif.gouv.qc.ca/fr/salle-de-presse/communiqués/2015/2015_08_25)>.



dans ce pays depuis 2011<sup>49</sup>. » Cela ne signifie toutefois pas que ce type d'initiative est délaissé par le Québec. En effet, « les résultats des missions commerciales sont souvent intangibles et certaines répercussions positives ne se manifesteront pas dans l'immédiat<sup>50</sup>. » Par exemple, un contact direct avec les entreprises chinoises peut permettre aux Québécois de mieux comprendre la culture et le fonctionnement du marché, ainsi que de voir concrètement les étapes nécessaires pour l'intégrer. La présence d'une mission de taille importante comme celle menée par le premier ministre permet non seulement de favoriser la visibilité du Québec en Chine, mais également d'attirer l'attention du Québec sur les possibilités de coopération avec la Chine. Sur ce plan, la couverture médiatique importante accordée à l'évènement a certainement favorisé l'atteinte de cet objectif.

En plus de cette mission majeure, le Québec continue à envoyer des missions de moindre envergure dans des domaines plus spécifiques. Plus récemment, la visite de Jacques Daoust, ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, en septembre 2015, a servi à souligner la coopération entre les entreprises québécoises et chinoises ainsi qu'à encourager le développement plus poussé de leurs relations. Le ministre Daoust, lors de l'inauguration d'une usine issue d'un partenariat entre trois compagnies du Québec, des États-Unis et de la Chine, a d'ailleurs affirmé qu'il s'agissait « [d']un résultat concret découlant de la mission économique dirigée par le premier ministre en Chine l'année dernière<sup>51</sup>. » On constate donc que le Québec attache une grande importance aux missions effectuées en Chine et considère qu'elles sont efficaces. Dans le cadre de la mission de septembre 2015, Jacques Daoust a également participé à la conférence de presse organisée dans le cadre de l'inauguration de la liaison aérienne Montréal-Pékin<sup>52</sup>. Bien qu'officiellement, l'accent ait surtout été

---

<sup>49</sup> Charles-Louis LABRECQUE, *op. cit.*

<sup>50</sup> *Ibid.*

<sup>51</sup> FIL D'INFORMATION DU GOUVERNEMENT QUÉBÉCOIS, 27 septembre 2015, « Mission du ministre Jacques Daoust en Chine - Le Québec créatif plus présent que jamais en Chine! », *Portail Québec*. Consulté en ligne : <<http://www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?idArticle=2309277835>>.

<sup>52</sup> Mélissa TURGEON, 28 septembre 2015, « Mission du ministre Jacques Daoust en Chine : Inauguration de la nouvelle liaison aérienne Montréal-Beijing en Chine », *Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations*. Consulté en ligne : <<http://www.economie.gouv.qc.ca/ministere/salle->

mis sur les avantages économiques de cette initiative pour les entreprises québécoises, un gain de ce type permet en plus au Québec de maintenir un lien diplomatique ou figuratif avec la Chine, au-delà du lien concret que la route aérienne permet. Ainsi, il permet au Québec de se positionner stratégiquement et d'être considéré comme un joueur pertinent sur les marchés chinois.

En dehors des initiatives strictement gouvernementales, on observe aussi une intensification des visites d'autres acteurs québécois en Chine, une des plus récentes en date étant celle de Denis Coderre, maire de Montréal, à la fin octobre 2015<sup>53</sup>. À cette occasion, le maire était accompagné de plusieurs regroupements d'entreprises incluant entre autres Écotech Québec, la grappe québécoise des technologies propres. Les secteurs d'activité concernés par cette mission sont ainsi très variés, et il semble que plusieurs contrats aient pu être signés dans divers domaines lors de ce déplacement<sup>54</sup>. De plus, cette mission constitue la plus importante jamais organisée dans l'histoire de la Ville de Montréal<sup>55</sup>. De cette information peuvent être tirées deux remarques : d'abord, la diversification des acteurs impliqués dans le positionnement stratégique du Québec en Chine, mais aussi et surtout la manifestation concrète de l'intérêt du Québec pour la Chine. Alors que le commerce Québec-Chine s'effectue depuis relativement longtemps, il semble qu'un réel intérêt pour les marchés chinois et la réalisation de leur importance pour l'économie québécoise sont étonnamment récents. Il apparaît qu'une prise de conscience est en train de s'effectuer chez les dirigeants, qui redoublent d'efforts pour développer les relations économiques sino-québécoises. Cette réalisation vient bien après celle faite par d'autres provinces comme la Colombie-Britannique, qui

---

[de-presse/communiqués-de-presse/communiqué-de-presse/?tx\\_ttnews%5Btt\\_news%5D=18011&cHash=219ce81593aef32bee5aabf3b3e1624a>](http://www.cmm.qc.ca/fr/i_mc_mission_commerciale_chine_0915/).

<sup>53</sup> CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN, 2015, « Mission commerciale en Chine dirigée par le maire de Montréal, Denis Coderre », *Chambre de commerce du Montréal métropolitain*. Consulté en ligne :

<[http://www.cmm.qc.ca/fr/i\\_mc\\_mission\\_commerciale\\_chine\\_0915/](http://www.cmm.qc.ca/fr/i_mc_mission_commerciale_chine_0915/)>.

<sup>54</sup> Yvan CÔTÉ, 2 novembre 2015, « Denis Coderre en Chine, plusieurs contrats signés », *Radio-Canada*. Consulté en ligne : <<http://ici.radio-canada.ca/regions/montreal/2015/11/02/004-denis-coderre-poursuit-mission-chine-delegation-70-hommes-affaires.shtml>>.

<sup>55</sup> *Ibid.*

favorise le commerce avec la Chine et l'Asie en général depuis déjà plusieurs années<sup>56</sup>. Pour que le Québec atteigne ses objectifs stratégiques, ce réveil devra mener à des mesures concrètes et bien coordonnées entre les acteurs.

### 2.2.2 Ententes de coopération

Comme autre avenue dans ses relations avec la Chine, le Québec privilégie également des ententes de coopération renouvelées sur une base régulière. De telles ententes existent actuellement dans les domaines de la science et de la technologie ainsi que de l'enseignement supérieur. De façon intéressante, alors que l'on constate un engouement récent du Québec pour la Chine, ces deux ententes ont respectivement été conclues pour la première fois en 1995 et en 1980, c'est-à-dire plutôt vers le début de l'ouverture de la Chine sur le reste du monde<sup>57</sup>. Si ces ententes existent depuis plusieurs décennies, il est donc pertinent de se demander quelle est leur utilité actuelle pour le Québec en Chine.

En ce qui concerne la science et la technologie, la Chine a exprimé dans son plan quinquennal 2011-2015 une intention claire de faire la transition depuis les industries à faible valeur ajoutée vers des domaines à plus haute valeur ajoutée : « *the goal is to make the transition from "made in China" to "designed in China"*<sup>58</sup>. » Dans ce contexte, le Québec veut maximiser ses possibilités de coopération avec la Chine dans des domaines identifiés comme prioritaires par cette dernière, par exemple les biotechnologies, les technologies de l'information ou encore les technologies propres<sup>59</sup>.

---

<sup>56</sup> Paul BOWLES, 2013, « "Globalizing" Northern British Columbia :What's in a Word », *Globalizations*, vol. 10, n° 2 : 261-276 à la p. 272.

<sup>57</sup> MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE, 16 octobre 2015, « Chine : Principaux secteurs de collaboration », *Ministère des Relations internationales et de la Francophonie*. Consulté en ligne : <<http://www.mrif.gouv.qc.ca/fr/relations-du-quebec/asi-pacifique/chine/secteurs-de-collaboration>>.

<sup>58</sup> Martin CAUCHON, Joseph P. CARON et Michael G. WOODS, 1<sup>er</sup> septembre 2012, « China's Rise and the Implications for Quebec », *Policy Options Politiques*. Consulté en ligne : <<http://policyoptions.irpp.org/issues/canada-in-the-pacific-century/chinas-rise-and-the-implications-for-quebec/>>.

<sup>59</sup> MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE, *op. cit.* à la note 57.

Ainsi, l'entente de coopération identifie explicitement les domaines à privilégier<sup>60</sup>. Cependant, elle ne vise pas directement le développement de relations commerciales Québec-Chine, mais plutôt la mise en place de liens entre les experts et institutions scientifiques<sup>61</sup>. Il est cependant à penser que le fait de favoriser la recherche en coopération peut aussi amener les entreprises québécoises et chinoises à agir conjointement lors des étapes de mise en marché des produits et technologies issus de la recherche. De plus, dans son préambule, l'entente met l'accent sur l'importance de la coopération et de l'amitié entre le Québec et la Chine, traduisant encore une fois la volonté pour le Québec de maximiser son association avec l'État asiatique.

L'entente dans les domaines de l'éducation et de l'enseignement supérieur, dernièrement renouvelée en octobre 2015, favorise quant à elle la mobilité étudiante et le échanges universitaires<sup>62</sup>. Il est à noter que cette entente implique certaines dépenses de la part des deux gouvernements :

Le Québec offre à la partie chinoise des exemptions de droits de scolarité supplémentaires applicables aux étudiants étrangers, de même que des bourses d'excellence de niveau doctoral, postdoctoral et de séjour de recherche. En contrepartie, la Chine offre à des étudiants québécois des bourses complètes pour des stages de courte durée ou pour des études universitaires en sol chinois<sup>63</sup>.

Cet engagement financier concret montre l'importance que les Parties attachent à l'entente. Du côté du Québec, le fait que les bourses soient offertes uniquement à partir du niveau doctoral montre bien la volonté de favoriser une coopération dans des domaines poussés et pouvant rapporter à l'économie québécoise, en complémentarité avec l'entente sur la science et la technologie. Comme dans le cas de cette dernière

---

<sup>60</sup> MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE, 29 août 2011, « Entente de coopération dans les domaines de la science et de la technologie entre le Québec et la Chine », *Ministère des Relations internationales et de la Francophonie*, art. 2. Consulté en ligne : <<http://www.mrif.gouv.qc.ca/fr/relations-du-quebec/asia-pacifique/chine/secteurs-de-collaboration>>.

<sup>61</sup> *Ibid.*

<sup>62</sup> François CAOJETTE, 13 octobre 2015, « Coopération Québec-Chine : Signature de l'entente dans les domaines de l'éducation et de l'enseignement supérieur entre le Québec et la Chine », *Ministère des Relations internationales et de la Francophonie*. Consulté en ligne : <[http://www.mrif.gouv.qc.ca/fr/salle-de-presse/communiqués/2015/2015\\_10\\_13](http://www.mrif.gouv.qc.ca/fr/salle-de-presse/communiqués/2015/2015_10_13)>.

<sup>63</sup> *Ibid.*

entente, une attention particulière est aussi apporté aux liens d'amitié et de coopération existant entre le Québec et la Chine<sup>64</sup>.

Ces missions et ententes visant à favoriser la coopération sont également accompagnées d'actions de moins grande envergure qui viennent renforcer les projets majeurs. Parmi celles-ci, mentionnons les ententes de coopération du Québec avec des provinces chinoises spécifiques ou encore les jumelages entre des villes du Québec et de la Chine<sup>65</sup>. Combinées aux deux grandes catégories de mesures mentionnées ci-haut, ces diverses actions contribuent finalement à créer un réseau de relations à différents niveaux entre le Québec et la Chine qui peuvent ultimement mener au développement de relations commerciales encore plus intégrées.

### 2.3 Réconciliation des différences entre le Québec et la Chine

Ainsi donc, une analyse des intérêts stratégiques du Québec en Chine et de la façon de réaliser ceux-ci permet de relever une certaine logique dans les actions du Québec, qui mènent dans leur ensemble vers un renforcement général de la présence québécoise en Chine destiné, à terme, à se traduire plus spécifiquement par un renforcement de la présence commerciale québécoise. Cependant, il est indéniable qu'il existe des différences marquées dans les choix politiques et la culture des deux entités. Le Québec ne peut donc aborder les marchés chinois sans avoir conscience de cette réalité.

En effet, il subsiste un écart important entre les priorités québécoises et chinoises. Par exemple, dans le domaine de l'environnement, la population québécoise a développé au fil du temps une conscientisation qui se traduit souvent dans la formulation des politiques gouvernementales. La Chine identifie maintenant elle aussi ce domaine comme étant prioritaire<sup>66</sup>, mais ce discours est relativement récent et semble parfois émaner d'intérêts économiques plutôt que d'un réel sentiment

---

<sup>64</sup> *Ibid.*

<sup>65</sup> MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE, *op. cit.* à la note 57.

<sup>66</sup> Martin CAUCHON, Joseph P. CARON et Michael G. WOODS, *op. cit.*

d'urgence environnementale<sup>67</sup>. De plus, il peut exister une contradiction entre la volonté énoncée par la Chine de développer des technologies environnementales et l'action de ses entreprises au quotidien. Il y a donc peut-être un équilibre délicat à trouver entre l'atteinte des objectifs commerciaux du Québec et la nécessité de prendre en compte la protection environnementale, que ce soit au regard des entreprises chinoises que de la mise en œuvre des politiques du Québec lui-même.

De la même façon, des divergences peuvent survenir quant à la façon d'aborder le régime international de protection de la propriété intellectuelle. Cette question est particulièrement pertinente au vu du contenu des ententes de coopération Québec-Chine, qui sont toutes les deux axées sur la recherche et le développement de nouvelles idées. Dans son préambule, l'entente en science et technologie fait d'ailleurs mention de la « nécessité de respecter les normes internationales usuelles en matière de propriété intellectuelle et de brevets<sup>68</sup>. » L'alignement des standards chinois avec ceux de l'*Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce* (« Accord sur les ADPIC ») ne s'est ainsi fait que très récemment, soit en 1999-2000<sup>69</sup>. Depuis, l'évolution des normes internationales vers un standard « TRIPS-plus » implique un renforcement supplémentaire de la protection de la propriété intellectuelle qu'il n'est pas garanti que la Chine suivra.

Finalement, une distance culturelle existe toujours entre le Québec et la Chine. Lors de l'analyse préliminaire des intérêts du Québec en Chine, il a ainsi été constaté que les entreprises québécoises devaient encore être convaincues et encouragées à se tourner vers l'Asie. Plus généralement, le nouvel intérêt du Québec pour la Chine en est encore à ses débuts, et la Chine n'est pas encore considérée comme un partenaire « traditionnel » du Québec, alors que des échanges commerciaux s'effectuent entre eux depuis au moins trente ans. C'est dans ce contexte que l'entente en enseignement supérieur peut se révéler particulièrement pertinente, en favorisant l'échange et la

---

<sup>67</sup> Jianguo LIU, 2010, « China's Road to Sustainability », *Science*, vol. 328, n° 5974: 50 à la p. 50.

<sup>68</sup> MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE, *op. cit.* à la note 60.

<sup>69</sup> Natalie P. STOIANOFF, 2012, « The Influence of the WTO over China's Intellectual Property Regime », *Sydney Law Review*, vol. 34, n° 1 : 65-89 à la p. 72.

compréhension entre les Parties. Par contre, il est évident que cette entente ne peut être suffisante, puisqu'elle existe depuis 1980 et n'a manifestement pas pu, à elle seule, engranger une compréhension profonde de la culture chinoise pour les Québécois.

### 3. La stratégie québécoise dans le cadre canadien et mondial

Si le Québec peut encourager le commerce et les exportations québécoises de sa propre initiative, il demeure néanmoins une entité fédérée. Toute action sur le plan commercial est donc encadrée et limitée par les obligations juridiques que le gouvernement fédéral contracte, incluant les accords de l'OMC ainsi que les accords régionaux de libre-échange. Or, le Canada ne possède en ce moment aucun accord complet bilatéral avec la Chine, ce qui signifie que leurs échanges demeurent régis par les accords de l'OMC, devenus en quelque sorte un standard minimum de libéralisation au regard des accords régionaux plus favorables qui sont signés en dehors de son cadre. Cette absence d'accord contraste avec la relation avec les autres États de la région. En effet, l'Accord de libre-échange Canada-Corée est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015<sup>70</sup>, et les négociations du Partenariat transpacifique, auxquelles ni le Québec n'a d'ailleurs pas été invité à participer et dans les négociations duquel la Chine n'a pas participé, viennent d'être conclues<sup>71</sup>. On voit donc bien que le contrôle du Québec sur ses engagements et obligations peut être limité par les engagements canadiens.

En dehors de ce constat, la stratégie canadienne semble cependant se diriger dans la même direction que celle du Québec. Si le Canada ne possède aucun accord de libre-échange avec la Chine, les deux États ont tout de même conclu un Accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers (APIE) entré en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2014<sup>72</sup>. Les avantages prévus pour le Canada dans le cadre de cet accord

---

<sup>70</sup> AFFAIRES MONDIALES CANADA, 4 novembre 2015, « Accord de libre-échange Canada-Corée », *Affaires mondiales Canada*. Consulté en ligne : <<http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/korea-coree/index.aspx?lang=fra>>.

<sup>71</sup> AFFAIRES MONDIALES CANADA, 4 février 2016, « Partenariat transpacifique », *Affaires mondiales Canada*. Consulté en ligne : <<http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/tpp-ptp/index.aspx?lang=fra>>.

<sup>72</sup> AFFAIRES MONDIALES CANADA, 10 février 2016, « Négociations de l'Accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers (APIE) Canada-Chine », *Affaires mondiales Canada*.

sont ainsi très similaires à ceux que le Québec recherche : « *[T]he clear intent is to encourage greater investment flows between by establishing minimum standards of treatment and rules governing transparency, expropriation protection and dispute settlement*<sup>73</sup>. » Sur le plan politique, tout comme le Québec, le Canada cherche à se rapprocher de la Chine et d'asseoir sa position face à un État d'une grande importance dans le commerce canadien. Ainsi, « *at a national level, Prime Minister Stephen Harper's government has progressively shifted its position on China from dramatically highlighting the differences in governance and values of our two countries, to a broader assessment of Canada's interests and the need to engage this second sun*<sup>74</sup>. » Dans ce contexte, on observe donc que le Québec n'est pas particulièrement limité par la stratégie canadienne en Chine, puisque celle-ci est similaire à la sienne. Le Québec a de toute façon été en mesure de maintenir une relation diplomatique et économique avec la Chine pendant les 30 dernières années. Si les domaines dans lesquels cette relation s'exerce auraient pu être limités par le statut de province du Québec, il semble que ce soit plutôt une question de priorités québécoises et d'intérêt pour la Chine qui ait été déterminante pour les relations sino-québécoises.

## Conclusion

Ainsi, l'importance des échanges avec la Chine dans le portrait québécois du commerce international n'a fait qu'augmenter depuis l'ouverture économique de la Chine en 1978. Si le Québec entretient des liens diplomatiques et économiques plus ou moins importants avec la Chine depuis les années 1980, il semble que la prise de conscience quant à l'importance de la Chine en tant que partenaire commercial soit très récente. Tout en essayant de se positionner stratégiquement en Chine grâce à des moyens comme des missions économiques ou des ententes de coopération, le Québec devra faire face à la transformation de la production chinoise et s'y adapter rapidement, sans quoi ses efforts de coopération se révéleront être inutiles. La Chine tente ainsi de s'éloigner de sa production traditionnellement à faible valeur ajoutée, et son

---

Consulté en ligne : <<http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/fipa-apie/china-chine.aspx?lang=fra>>.

<sup>73</sup> Martin CAUCHON, Joseph P. CARON et Michael G. WOODS, *op. cit.*

<sup>74</sup> *Ibid.*



ralentissement économique en 2015 a provoqué une baisse de sa demande de matières premières. La nature des importations et exportations québécoises en Chine est donc susceptible de changer, et le Québec devra composer consciemment avec cette nouvelle réalité pour et adapter sa stratégie adéquatement.

Dans le contexte économique mondial actuel, il est pertinent de se demander comment la relation Québec-Chine sera modifiée par l'entrée en vigueur du Partenariat transpacifique, lorsque ce dernier sera éventuellement ratifié par toutes les parties. Cet accord, qui regroupe 40 % du commerce mondial<sup>75</sup>, pourrait difficilement être rejoint par la Chine. En effet, les hauts standards imposés impliqueraient des modifications extrêmement profondes du système chinois, particulièrement en ce qui concerne les entreprises et sociétés d'État<sup>76</sup>. Ainsi donc, la nécessité d'apporter des modifications assez improbables à son fonctionnement met la Chine à l'écart de cet accord d'une envergure importante. S'il existe un chevauchement entre les membres du PTP et ceux de l'ASEAN, avec qui la Chine est liée par des accords en matière de libéralisation de biens, services et investissements<sup>77</sup>, ces deux accords ne sont pas au même niveau. Il sera donc intéressant de voir si le Québec maintiendra son intérêt récent pour la Chine au vu de son importance dans le commerce québécois, ou si le Québec sera plutôt porté à se tourner vers les partenaires commerciaux choisis par le Canada.

---

<sup>75</sup> OFFICE OF THE UNITED STATES TRADE REPRESENTATIVE, 2016, « Overview of the Trans Pacific Partnership », *United States Trade Representative*. Consulté en ligne : <<https://ustr.gov/tpp/overview-of-the-TPP>>.

<sup>76</sup> Xin LI et Yang YAO, 2014, « Asia-Pacific Integration within a Broader Trans-Pacific Partnership Agreement », *China Economic Journal*, vol. 7, n° 2 : 221-236 à la p. 223.

<sup>77</sup> ASSOCIATION OF SOUTHEAST ASIAN NATIONS, 2016, « ASEAN-China Free Trade Area », *Association of Southeast Asian Nations*. Consulté en ligne : <[http://www.asean.org/?static\\_post=asean-china-free-trade-area-2](http://www.asean.org/?static_post=asean-china-free-trade-area-2)>.

## Bibliographie

### ARTICLES DE PÉRIODIQUES

BOWLES, Paul, 2013, « "Globalizing" Northern British Columbia :What's in a Word », *Globalizations*, vol. 10, n° 2 : 261-276 à la p. 272.

CANNON, Terry, 1984, « China's Open Door », *Third World Quarterly*, vol. 6, n° 3 : 717-732 à la p. 724.

FENG, Hui, 2005, *The Politics of China's Accession to the World Trade Organization : The Dragon Goes Global*, New York, Routledge à la p. 41.

FULLILOVE, Michael, 2011, « China and the United Nations : The Stakeholder Spectrum », *The Washington Quarterly*, vol. 34, n° 3 : 63-85 à la p. 67.

GHOSH, Madanmohan et Someshwar RAO, 2010, « Chinese Accession to the WTO : Economic Implications for China, Other Asian and North American Countries », *Journal of Policy Modeling*, vol. 32, n° 3 : 389-398 à la p. 390.

HSIAO, Gene T., 1977, *The Foreign Trade of China : Policy, Law, and Practice*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press à la p. 13.

HUAN, Guocang, 1986, « China's Open-Door Policy, 1978-1984 », *Journal of International Affairs*, vol. 39, n° 2 : 1-18 à la p. 1.

LI, Xin et Yang YAO, 2014, « Asia-Pacific Integration within a Broader Trans-Pacific Partnership Agreement », *China Economic Journal*, vol. 7, n° 2 : 221-236 à la p. 223.

LIN, George C.S., 1999, « State Policy and Spatial Restructuring in Post-reform China, 1978-95 », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 23, n° 4 : 670-696 à la p. 675.

LIU, Jianguo, 2010, « China's Road to Sustainability », *Science*, vol. 328, n° 5974: 50 à la p. 50.

MINZNER, Carl, 2015, « China After the Reform Era », *Journal of Democracy*, vol. 26, n° 3 : 129-143 à la p. 137.

STOIANOFF, Natalie P., 2012, « The Influence of the WTO over China's Intellectual Property Regime », *Sydney Law Review*, vol. 34, n° 1 : 65-89 à la p. 72.

SUMMERS, Tim, 2015, « Society and Politics in China Today », *International Affairs*, vol. 91, n° 5 : 1151-1160 à la p. 1157.

TAYLOR, Steven T., 2006, « The China Syndrome : Obstacles Stand in the Way of Opportunities », *Of Counsel*, vol. 25, n° 3 : 3-4 à la p. 3.

TISDELL, Clem, 2013, « Economic Self-Reliance and China's Development : Changing Perspectives », *International Journal of Development Issues*, vol. 12, n° 3 : 239-252 à la p. 239.

WANG, Dong, 2003, « The Discourse of Unequal Treaties in Modern China », *Pacific Affairs*, vol. 76, n° 3 : 399-425 à la p. 399.

WANG, Kui Hua, 1996, « The Emergence of China's Foreign Trade Law and its Impact on Sino-Australian Trade », *Australian Business Law Review* vol. 24, n° 5 : 359-374 à la p. 360.

#### CHAPITRES D'OUVRAGES COLLECTIFS

GERTLER, Jeffrey L., 2010, « What China's WTO Accession is All About », dans Deepak BHATTASALI, Shantong LI et Will MARTIN (dir.), *China and the WTO : Accession, Policy Reform, and Poverty Reduction Strategies*, Washington, Banque mondiale : 21-28 à la p. 25.

#### JOURNAUX

CÔTÉ, Yvan, 2 novembre 2015, « Denis Coderre en Chine, plusieurs contrats signés », *Radio-Canada*. Consulté en ligne : <http://ici.radio-canada.ca/regions/montreal/2015/11/02/004-denis-coderre-poursuit-mission-chine-delegation-70-hommes-affaires.shtml>>.

GARNEAU, Louis, 8 juillet 2015, « Le prix du fer emporté par la glissade de la bourse chinoise », *Radio-Canada*. Consulté en ligne : <http://ici.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2015/07/08/004-prix-fer-baisse-cote-nord.shtml>>.

PRESSE CANADIENNE, 24 octobre 2014, « Philippe Couillard vendra le Plan Nord en Chine », *Radio-Canada*. Consulté en ligne : <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/economie/2014/10/24/002-couillard-chine-plan-nord.shtml>>.

RICHER, Jocelyne, 13 août 2014, « La première mission économique de Couillard aura lieu en Chine en octobre », *Le Devoir*. Consulté en ligne : <http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/415754/la-premiere-mission-economique-de-couillard-aura-lieu-en-chine-en-octobre>>.

VÉZINA, René, 6 mars 2015, « La Chine ralentit, le Plan Nord en pâté », *Les Affaires*. Consulté en ligne : <http://www.lesaffaires.com/blogues/rene-vezina/blogue-la-chine-ralentit-le-plan-nord-en-patit/576874>>.

## MONOGRAPHIES

MATIGNON, Jean-Jacques, 1936, *La Chine hermétique : Superstitions, crime et misère*, Paris, Librairie Geuthner.

## SOURCES WEB

AFFAIRES MONDIALES CANADA, 4 novembre 2015, « Accord de libre-échange Canada-Corée », *Affaires mondiales Canada*. Consulté en ligne : <<http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/korea-coree/index.aspx?lang=fra>>.

AFFAIRES MONDIALES CANADA, 10 février 2016, « Négociations de l'Accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers (APIE) Canada-Chine », *Affaires mondiales Canada*. Consulté en ligne : <<http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/fipa-apie/china-chine.aspx?lang=fra>>.

AFFAIRES MONDIALES CANADA, 4 février 2016, « Partenariat transpacifique », *Affaires mondiales Canada*. Consulté en ligne : <<http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/tpp-ptp/index.aspx?lang=fra>>.

ASSOCIATION OF SOUTHEAST ASIAN NATIONS, 2016, « ASEAN-China Free Trade Area », *Association of Southeast Asian Nations*. Consulté en ligne : <[http://www.asean.org/?static\\_post=asean-china-free-trade-area-2](http://www.asean.org/?static_post=asean-china-free-trade-area-2)>.

CAOUETTE, François, 13 octobre 2015, « Coopération Québec-Chine : Signature de l'entente dans les domaines de l'éducation et de l'enseignement supérieur entre le Québec et la Chine », *Ministère des Relations internationales et de la Francophonie*. Consulté en ligne : <[http://www.mrif.gouv.qc.ca/fr/salle-de-presse/communiques/2015/2015\\_10\\_13](http://www.mrif.gouv.qc.ca/fr/salle-de-presse/communiques/2015/2015_10_13)>.

CAUCHON, Martin, Joseph P. CARON et Michael G. WOODS, 1<sup>er</sup> septembre 2012, « China's Rise and the Implications for Quebec », *Policy Options Politiques*. Consulté en ligne : <<http://policyoptions.irpp.org/issues/canada-in-the-pacific-century/chinas-rise-and-the-implications-for-quebec/>>.

CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN, 2015, « Mission commerciale en Chine dirigée par le maire de Montréal, Denis Coderre », *Chambre de commerce du Montréal métropolitain*. Consulté en ligne : <[http://www.ccomm.qc.ca/fr/i\\_mc\\_mission\\_commerciale\\_chine\\_0915/](http://www.ccomm.qc.ca/fr/i_mc_mission_commerciale_chine_0915/)>.

EXPORT QUÉBEC, juin 2015, « Pays et territoires / Asie », *Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations*. Consulté en ligne : <<http://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/exporter/pays-et-territoires/page/etudes-et-analyses->

[10515/?tx\\_igaffichagepages\\_pi1\[mode\]=single&tx\\_igaffichagepages\\_pi1\[backPid\]=65&tx\\_igaffichagepages\\_pi1\[parentPid\]=10479&no\\_cache=1&region=Chine](https://theasiafactor.ca/qc/10515/?tx_igaffichagepages_pi1[mode]=single&tx_igaffichagepages_pi1[backPid]=65&tx_igaffichagepages_pi1[parentPid]=10479&no_cache=1&region=Chine)>.

FACTEUR ASIE, 2014, « Compare Data : Quebec Exports to Chine, Top 10 Products and Canada Exports to China, Top 10 Products », *Facteur Asie*. Consulté en ligne : <<https://theasiafactor.ca/qc>>.

FACTEUR ASIE, 2014, « Quebec Exports from Asia, Top 10 Countries », *Facteur Asie*. Consulté en ligne : <<https://theasiafactor.ca/qc>>.

FACTEUR ASIE, 2014, « Quebec Imports from Asia, Top 10 Countries », *Facteur Asie*. Consulté en ligne : <<https://theasiafactor.ca/qc>>.

FIL D'INFORMATION DU GOUVERNEMENT QUÉBÉCOIS, 27 septembre 2015, « Mission du ministre Jacques Daoust en Chine - Le Québec créatif plus présent que jamais en Chine! », *Portail Québec*. Consulté en ligne : <<http://www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?idArticle=2309277835>>.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 3<sup>e</sup> trimestre 2001, « Commerce international des marchandises du Québec », *Institut de la statistique du Québec*. Consulté en ligne : <<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/commerce-exterieur/bulletins/comint-vol02-no3.pdf>>.

LABRECQUE, Charles-Louis, 31 octobre 2014, « Retour sur la mission du Québec en Chine », *Fondation Asie-Pacifique*. Consulté en ligne : <<https://www.asiapacific.ca/blog/retour-sur-la-mission-du-quebec-en-chine>>.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INNOVATION ET DES EXPORTATIONS, juillet 2014, « Calepin du commerce extérieur du Québec » (juillet 2014), *Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations*. Consulté en ligne : <[http://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/publications/etudes\\_statistiques/echanges\\_exterieurs/calepin\\_exterieur.pdf](http://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/publications/etudes_statistiques/echanges_exterieurs/calepin_exterieur.pdf)>.

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE, 16 octobre 2015, « Chine : Principaux secteurs de collaboration », *Ministère des Relations internationales et de la Francophonie*. Consulté en ligne : <<http://www.mrif.gouv.qc.ca/fr/relations-du-quebec/asie-pacifique/chine/secteurs-de-collaboration>>.

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE, 29 août 2011, « Entente de coopération dans les domaines de la science et de la technologie entre le Québec et la Chine », *Ministère des Relations internationales et de la Francophonie*, art. 2. Consulté en ligne : <<http://www.mrif.gouv.qc.ca/fr/relations-du-quebec/asie-pacifique/chine/secteurs-de-collaboration>>.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INNOVATION ET DES EXPORTATIONS, 11 novembre 2015, « Note sur l'économie et le commerce : la Chine », *Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations*. Consulté en ligne : <[https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents\\_soutien/exportation/notes\\_economie/note\\_economie\\_chine.pdf](https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents_soutien/exportation/notes_economie/note_economie_chine.pdf)>.

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE, 25 août 2015, « Jean-François Lépine nommé représentant officiel du Québec en Chine », *Ministère des Relations internationales et de la Francophonie*. Consulté en ligne : <[http://www.mrif.gouv.qc.ca/fr/salle-de-presse/communiqués/2015/2015\\_08\\_25](http://www.mrif.gouv.qc.ca/fr/salle-de-presse/communiqués/2015/2015_08_25)>.

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE, 2013, « Plan de développement du commerce extérieur 2013-2017 », *Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations*. Consulté en ligne : <<http://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/publications/administratives/politiques/PDCE.pdf>>.

OFFICE OF THE UNITED STATES TRADE REPRESENTATIVE, 2016, « Overview of the Trans Pacific Partnership », *United States Trade Representative*. Consulté en ligne : <<https://ustr.gov/tpp/overview-of-the-TPP>>.

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE, 2015, « Les textiles », *Organisation mondiale du commerce*. Consulté en ligne : <[https://www.wto.org/french/tratop\\_f/texti\\_f/texti\\_f.htm](https://www.wto.org/french/tratop_f/texti_f/texti_f.htm)>.

TURGEON, Mélissa, 28 septembre 2015, « Mission du ministre Jacques Daoust en Chine : Inauguration de la nouvelle liaison aérienne Montréal-Beijing en Chine », *Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations*. Consulté en ligne : <[http://www.economie.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/communiqués-de-presse/communiqué-de-presse/?tx\\_ttnews%5Btt\\_news%5D=18011&cHash=219ce81593aef32bee5aabf3b3e1624a](http://www.economie.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/communiqués-de-presse/communiqué-de-presse/?tx_ttnews%5Btt_news%5D=18011&cHash=219ce81593aef32bee5aabf3b3e1624a)>.